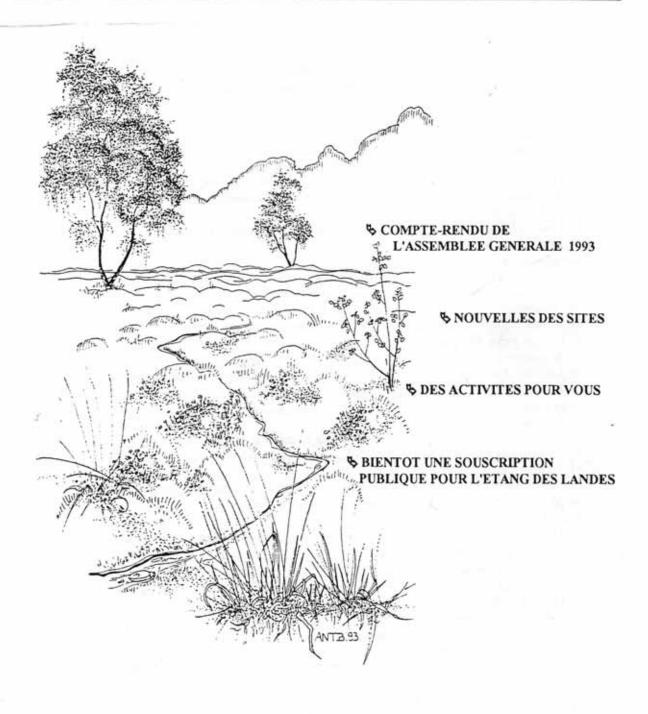
ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN

LETTRE DE CONTACT nº1

AOUT 1993



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AVRIL 1993 A NEXON (87)

Etaient présents

M. Barataud Michel, administrateur d'E.N.L., membre du Conseil Scientifique et membre individuel

Mme Barry Andrée, membre individuel

M. Barry Daniel, membre individuel

M. Barry Philippe, Directeur d'E.N.L., membre individuel

M. Bayle Jean-Marie, administrateur d'E.N.L., représentant les Maires de Haute-Vienne

M. Beguin Daniel, Scerétaire Général d'Espaces Naturels de France,

M. Bernier Claude, membre individuel

M. Besse Antoine, futur stagiaire E.N.L.

M. Bonnet Philippe, membre individuel

M. Cacaly Daniel, membre individuel

Mme Cacaly Josette, membre individuel

M. Chabrol Laurent, futur membre du Conseil Scientifique

M. Chaussade Daniel, représentant la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, administrateur d'E.N.L.

Mme Chauvier Aliette, membre individuel

M. Coriveau André, membre individuel

M. Delbancut Patrice, représentant la DIREN Limousin

M. Déliat Marcel, Adjoint au Maire de Nexon

M. Delpuech Alain, technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Vienne

M. Desenfant Raymond, représentant la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Vienne, délégué départemental CPNT

M. Desrozier Pierre, Trésorier adjoint d'E.N.L., représentant les Maires de Creuse

M. Dom Olivier, membre individuel

Mme Doucelin Annick, membre individuel

M. Doucelin Christian, membre individuel, représentant St Junien Environnement

Mme Fravalo-Nicolas, représentant Sauviat Environnement

M. Grimonprez Philippe, Secrétaire Général d'E.N.L., membre individuel

M. Groleau Christian, représentant la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Vienne

M. Guillon Jacky, Maire de Pontarion

M. Jacquemin Yann, représentant le Club Nature "L'Ecrevisse"

M. Labidoire Patrick, Président d'E.N.L., représentant les associations de Haute-Vienne, membre individuel

M. Lacore Paul, Adjoint au Maire de Nexon

Mme Lamaud Dominique, membre individuel

M. Lamaud Jacques, membre individuel

Mme Lerouge Catherine, chargée de missions E.N.L., membre individuel

M. Masdoumier Jean, administrateur d'E.N.L., membre individuel

M. Marchat Claude, membre individuel

M. Massias Jean-Pierre, administrateur d'E.N.L., représentant les Maires de Corrèze

M. Mavigner André, représentant le Conseil Général de la Creuse

Melle Méchossie Marie, membre individuel, représentant Nature 19

M. Mouly Marcel, Vice-Président d'E.N.L., représentant le Conseil Général de Corrèze

M. Nouailler Daniel, membre individuel

Melle Nouailler Isabelle, membre individuel

Melle Nouailler Nathalie, membre individuel

M. Olinet Bertrand, membre individuel

M. Rabache Jean-Jacques, membre individuel

M. Raynaud André, membre individuel

Mme Raynaud Solange, membre individuel

M. Rebière René, Vice-Président d'E.N.L., représentant le Conseil Général de la Haute-Vienne,

Melle Renou Christine, membre individuel

M. Roudier Philippe, membre individuel

M. Roux Laurent, Trésorier d'E.N.L., membre individuel

M. Sibert Jean-Marie, membre du Conseil Scientifique

M. Soularue Daniel, administrateur d'E.N.L., représentant les Associations de Protection de la Nature de Corrèze

- M. Tixier William, membre individuel
- M. Vilks Askolds, Président du Conseil Scientifique, administrateur d'E.N.L., membre individuel
- M. Vincent Michel, Secrétaire adjoint d'E.N.L., membre individuel
- M. Voisin Patrick, représentant "ASPEL Les Amis de Lastours"

Etaient excusés

- M. Chandernagor Thierry, Président du Conseil Général de Creuse
- M. Commergnat Jean, Conseiller Général de Creuse, Vice-Président d'E.N.L.
- M. Dupont Jean-Pierre, Président du Conseil Général de la Corrèze
- M. Peyronnet Jean-Claude, Président du Conseil Général de Haute-Vienne
- M. Savy Robert, Président du Conseil Régional du Limousin
- M. Botineau Michel, membre du Conseil Scientifique d'E.N.L.
- M. Descubes Christiane, membre du Conseil Scientifique
- M. Ghestem Axel, membre du Conseil Scientifique et Président de la S.M.L.

Avant que l'ordre du jour ne soit abordé, Monsieur Rebière, Maire de Nexon, accueille chaleureusement tous les membres présents et remercie le Conseil d'Administration d'avoir choisi sa commune pour organiser sa première Assemblée Générale.

Présentant les différentes personnalités, Patrick Labidoire, Président d'Espaces Naturels du Limousin, met l'accent sur la présence de Daniel Beguin, Secrétaire Général d'Espaces Naturels de France et ancien Directeur du Conservatoire des Sites Lorrains. Qu'il en soit particulièrement remercié.

RAPPORT MORAL

Lorsqu'au début de l'année 1992, je fus sollicité par quelques amis, qui avaient oeuvré à la création du Conservatoire des Espaces Naturels de notre Région, pour présenter ma candidature au Conseil d'Administration, c'est avec quelques appréhensions que j'acceptais cette offre.

Etant un naturaliste de terrain avant tout, il ne me paraissait pas très évident de troquer mes sorties dans notre belle nature, et ma paire de jumelles, contre des heures passées dans un bureau, à l'étude de dossiers. Mais il m'est vite apparu que l'aspect personnel et un peu égoïste de ma passion devait s'harmoniser avec le souci de travailler de façon constructive à la préservation des richesses naturelles du Limousin.

Ensuite, mon élection à la première présidence du Conservatoire, si elle accentua certaines de mes appréhensions, fut en même temps le détonateur, pour m'investir pleinement dans cette passionnante aventure.

L'un des intérêts de cette démarche était aussi de travailler avec d'autres partenaires issus de milieux différents : personnes préoccupées par la sauvegarde de notre patrimoine naturel, monde associatif, monde scientifique, collectivités territoriales et locales, représentants de l'Etat.

La composition du Conseil d'Administration témoigne fort justement de cette volonté de travailler d'une manière consensuelle. Celle-ci se retrouve également sur des dossiers précis, pour lesquels le personnel du Conservatoire s'entoure de personnes compétentes dans les domaines considérés.

Il faut souligner aussi le rôle primordial du Conseil scientifique, pluridisciplinaire et autonome, qui détermine les sites naturels pour lesquels une action doit être entreprise par le Conservatoire. De plus, il définit et élabore le plan de gestion de ces sites.

Mais pour être efficace, il fallait se doter de moyens humains et financiers, pour mener à bien les différents projets.

Qui mieux que Philippe Barry pouvait tenir le poste de directeur. Enfant du pays, très attaché à notre région et à son devenir, il est un peu et même beaucoup la cheville ouvrière du Conservatoire. Son excellent travail fait pour l'étude de faisabilité montrait d'ailleurs ses grandes compétences pour ce poste. L'embauche judicieuse de Catherine Lerouge, précédemment chargée des dossiers "Z.N.I.E.F.F." pour la partie administrative, en était le nécessaire complément.

La présence de salariés, l'équipement informatique ont pu être réalisés au cours du second semestre 1992 grâce à une aide du Conseil Régional et du Conseil Général de la Haute-Vienne.

Pour 1993, nous pouvons également compter sur le soutien des Conseils Généraux de Creuse et de Corrèze, ce dernier ayant déjà décidé l'octroi d'une subvention.

Depuis une année de fonctionnement, beaucoup de choses ont été faites. La première action concrête s'est soldée par l'achat du Moulin du Cher (commune de Sarran - Corrèze) grâce à une subvention d'investissement du Ministère de l'Environnement, une aide complémentaire du Conseil Régional permettant la réfection de la toiture. Il ne faut pas oublier la contribution du public, qui par le biais d'une souscription lancée tardivement et sans moyens de promotions, a participé à la sauvegarde du site. Que tous en soient ici remerciés.

Avant la création officielle du Conservatoire, des contacts avaient déjà été pris, ce qui avait permis de préparer certains projets, lesquels ont pu être réalisés depuis un an (le détail vous en sera donné à la lecture du rapport d'activités).

Pour 1993, nous souhaitons que notre action se poursuive et s'amplifie dans de bonnes conditions. Des projets sont en cours, d'autres commencent à émerger. Pour la réussite de ceux-ci, il est très important que nos différents partenaires continuent à nous soutenir, et cela notamment au travers de la prise en compte de nos actions lors de la négociation du contrat de plan Etat-Région.

Devant la masse de travail qui se précise, la création d'un nouvel emploi de permanent apparaît indispensable pour un bon développement de la structure. Cette initiative, même si elle ne concerne qu'un emploi, mérite, dans la période actuelle, d'être soulignée.

L'aspect économique, avec certains sites à vocation pédagogique et touristique, est, et sera, un élément moteur de notre action.

Le fait d'adhérer à la Fédération nationale des Conservatoires (Espaces Naturels de France) est un gage supplémentaire d'efficacité. Echanger des idées et profiter de l'expérience de Conservatoires plus anciens ne peut être qu'enrichissant et bénéfique.

1993 sera l'année de la communication envers tous nos partenaires et le grand public, et ce afin de mieux faire connaître nos objectifs et aussi de désamorcer les critiques non fondées et les fausses informations qui circulent sur le Conservatoire.

Depuis cette belle petite ville de Nexon qui, grâce au dynamisme de son Maire et de son équipe municipale, a su concilier la modernité avec une qualité de vie certaine, il m'est particulièrement agréable, pour terminer ce rapport, de remercier tous ceux qui ont cru et croient à un tel outil pour notre région, et de lui souhaiter longue vie, afin de léguer aux générations futures des zones naturelles préservées.

Patrick Labidoire, Président

RAPPORT D'ACTIVITES

1 - LE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

a - Les adhérents

Le retard pris dans le recrutement de professionnels et l'équipement en matériel de bureau lié à des délais normaux de versements de subventions, donc à l'absence temporaire de fond de roulement, explique l'envoi tardif des appels à cotisation. Malgré cela, pour l'année 1992, nous comptons parmi nos adhérents :

- 65 membres individuels (3 en Corrèze, 5 en Creuse, 57 en Haute-Vienne)
- 16 associations (6 en Corrèze, 2 en Creuse, 8 en Haute-Vienne)
- le Conseil Régional et le Conseil Général de la Haute-Vienne.

Remarque: 6 communes nous ont fait part de leur adhésion pour 1993 (2 en Creuse et 4 en Haute-Vienne), plus un Syndicat Intercommunal (le CIBLEE). Certaines, comme Laurière ou Guéret, avaient même déjà prévu leur adhésion pour 1992.

b - Le Conseil d'Administration

Au cours de cette première année, hormis quelques réunions de bureau, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. Ces réunions, associant des représentants de tous les collèges (membres individuels, associations, collectivités territoriales et locales), permettent des échanges productifs et voient une participation très régulière et active de ses acteurs.

c - Le Conseil Scientifique

Sous la présidence d'Askolds Vilks, il s'est réuni 3 fois, s'attachant à proposer ou valider des projets de gestion de milieux naturels remarquables.

d - Espaces Naturels de France

Outre deux réunions de son Conseil d'Administration auxquels nous avons participé, une délégation de notre Conservatoire s'est rendue au Congrès National d'Espaces Naturels de France qui eut lieu en Arles les 14 et 15 novembre 1992. Réunissant des représentants de chacun des Conservatoires Régionaux, ce séminaire fut l'occasion de comparer les différents modes de fonctionnement et d'échanger des idées. Il donna lieu à la signature d'une convention cadre entre Espaces Naturels de France et le Ministère de l'Environnement.

2 - MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE PROFESSIONNELLE

a - Recrutement de personnel

Le 10 août 1992, deux permanents ont été recrutés :

- 1 directeur à plein temps: Philippe BARRY (Maîtrise de Géographie Physique) qui organise et suit les dossiers, représente l'association auprès des adhérents, partenaires et médias, assure le bon fonctionnement de l'association et de ses missions.
- 1 chargée de missions à mi-temps: Catherine LEROUGE (Maîtrise de Biologie Végétale) qui assure la gestion administrative et la trésorerie de l'association.
- Une demande d'agrément pour l'accueil d'objecteurs de conscience a été déposée auprès du Ministère des Affaires Sociales.

b - Equipement administratif et siège social

Le Centre Nature "La Loutre" nous ayant accueilli pour permettre un démarrage dans de bonnes conditions, autant financières que matérielles, nous avons donc pu nous équiper en matériel de bureau et matériel informatique performant. Or, après quelques mois d'existence, et devant le succès croissant de notre association, le manque de place se fait cruellement sentir. De plus, nos objectifs et notre fonctionnement étant différents de ceux de la FLEPNa, un changement de local est sérieusement envisagé.

3 - LES OPERATIONS EN COURS

a - Achats, locations, conventions de gestion

* Le Moulin du Cher (Sarran - 19)

Ce vieux moulin, abandonné, abritait deux colonies reproductrices de chauves-souris : des grands Rhinolophes et des Murins à oreilles échancrées, espèces rares et protégées à l'échelle nationale. Or, la toiture s'effondrait et menaçait la vie de ces mammifères.

La propriétaire souhaitant s'en désaisir et le Ministère de l'Environnement acceptant de nous fournir les fonds nécessaires, nous avons donc pu dans un premier temps, en octobre 1992, acheter cette propriété de 3 hectares bordant les rives de la Corrèze.

Un chantier de bénévoles, le 11 novembre 92, permit ensuite de débroussailler le terrain et nettoyer les abords du Moulin.

Puis, grâce à une souscription publique et à une aide exceptionnelle du Conseil Régional, nous avons entrepris au cours de l'hiver, la réfection de la toiture.

Le 21 novembre le public fut accueilli sur le site et une conférence fut organisée en soirée par Michel Barataud, "notre spécialiste chauves-souris". Selon lui, l'attachement de ces dernières à leur site de reproduction est tel qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter quant au succès de cette opération.

Soulignons en outre le large soutien de la presse qui publia plusieurs articles sur ce sujet.

Comme projets complémentaires sur ce site : aménagement de la maison du meunier, installation d'un verger conservatoire, projet de chantier de jeunes bénévoles pour l'automne 93.

* Landes de Marcy (St Merd les Oussines - 19)

Nous sous-louons, jusqu'en 1997, 35 hectares de landes sèches et tourbeuses à Monsieur Moratille, agriculteur et Maire de Millevaches. S'y ajoute une location directe de 3 ha de landes attenantes appartenant à Monsieur Tounissoux

Ce secteur, qui présente un intérêt à la fois botanique et ornithologique, doit faire l'objet d'expérimentations sur la recolonisation par la Callune (variété de bruyère) de secteurs défrichés puis abandonnés

* Butte de Frochet (Bussière-Boffy - 87)

Protéger et gérer des landes sèches abritant Busards cendrés, Busards St Martin, Fauvette pitchou et autres espèces remarquables, tels sont les objectifs que s'est fixé Espaces Naturels du Limousin. L'acquisition de 4 hectares d'un filon de quartz boisé et 1 ha de landes sèches sont en cours, de même que des projets de convention de gestion de landes communales et privées.

Le Conseil Municipal de Bussière-Boffy nous a envoyé une délibération favorable, et 5 propriétaires sont d'ores et déjà d'accord pour signer des conventions de gestion.

b - Etudes et autres prestations

* Les Espaces Naturels Sensibles de la Haute-Vienne

Le Conseil Général de la Haute-Vienne a commandité une étude visant à repérer les sites particulièrement remarquables du département dans une optique d'intervention foncière, si les besoins s'imposent et les opprtunités le permettent. Son contenu repose sur un complément des inventaires faune et flore, le bilan des usages et des propositions d'orientations de gestion.

Pour mener à bien ce dossier, nous nous sommes entourés de personnes compétentes : naturalistes, universitaires, gardes et techniciens des fédérations de pêche et de chasse de la Haute-Vienne, et autres professionnels (ex : des milieux aquatiques). De plus, un étudiant de seconde année de Maîtrise Sciences et Techniques "Aménagement et Mise en Valeur des Régions" de l'Université de Rennes effectuera un stage de 4 mois sur cette étude.

* Secrétariat Z.N.I.E.F.F.

Une convention entre la DIREN et le Conservatoire doit être prochainement signée pour que ce dernier assure désormais la gestion des données Z.N.I.E.F.F. (Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Ce suivi se fera conjointement à celui de la Directive Habitats, Philippe Barry étant délégué régional du Comité National, avec Michel Botineau, Maître de Conférences de Botanique à la Faculté de Pharmacie de Limoges et membre du Conseil Scientifique.

* Etude "Loutre"

Le Ministère de l'Environnement avait demandé en 1992 une étude de l'évolution de la population de loutres en Limousin, et plus particulièrement de son front de répartition Ouest, ainsi que ses possibilités de progression. Nous en sommes maintenant à la phase finale de rédaction.

4 - PROJETS ET PERSPECTIVES

a - Protection des milieux

De nombreux contacts ont été pris par Ph. Barry, qui est également sollicité par des demandeurs, mais ceux-ci ne sont pas assez avancés pour être pris en considération lors de cette Assemblée Générale.

* Etang des Landes (Lussat - 23)

Ce projet d'achat de 4,2 millions de francs devrait mettre à contribution un certain nombre de partenaires tels que : le Ministère de l'Environnement, la Communauté Européenne, Espaces Naturels de France, la Région Limousin, le département de la Creuse, des partenaires privés et une souscription régionale. Suite à une rencontre entre le propriétaire de cet étang, Ph. Barry et un représentant de la DIREN, Patrice Delbancut, une promesse de vente écrite a été signée.

* Landes de la Rosière (Gentioux-Pigerolles, 23)

C'est un projet de location de landes communales. Une rencontre à ce sujet a eu lieu avec le Maire (Pierre Desrozier, membre du Conscil d'Administration) et un accord de principe est donné.

Un contact a également été pris avec un agriculteur local, prêt à laisser des landes humides et sèches en l'état (maintien du pâturage ovin) et qui accepterait de faire pâturer en plus les terrains communaux.

b - Communication

Une lettre d'information auprès des adhérents et partenaires doit être mise en place rapidement. Un projet de logo est également en cours.

Les sollicitations médiatiques tendant à s'accroître, nous devons préparer un ensemble de documents susceptibles d'être utilisés rapidement.

c - Contacts extérieurs

Au moins une visite d'une délégation d'Administrateurs du Conservatoire est envisagée auprès de structures soeurs bien établies, comme le Conservatoire des Sites Lorrains ou Alsaciens.

Une possibilité de "jumelage" est également envisagée avec "The Conservation and Scientific Committee of the Hertfortshire and Middlessex Wildlife Trust", équivalent de notre Conservatoire travaillant dans la région Nord de Londres.

d - Rôle expert du Conservatoire

La tenue du secrétariat Z.N.I.E.F.F., la présence de professionnels dont la compétence s'affirme, la structure même de notre association multipartenariale associant décideurs, scientifiques et monde associatif tend à faire jouer à notre Conservatoire un rôle d'expert régional en matière de protection et de gestion des milieux naturels.

Il s'agit toutefois d'une hégémonie partenariale qui s'imposera par son efficacité à mobiliser des ressources, tant humaines que financières, et dépend donc étroitement de la confiance que lui manifesteront ses acteurs et partenaires.

Espaces Naturels du Limousin a donc un rôle de :

- Conseil auprès des décideurs, administrations et associations
- Partenaire de structures de formation et de recherche (stages d'étudiants, expérimentations écologiques)

Notre Conservatoire est d'ailleurs sollicité pour participer à un observatoire des zones humides sur le terrain communal de Pontarion.

Ph. Barry et A. Vilks sont désignés comme experts régionaux dans le cadre de l'opération interministérielle d'évaluation portant sur les politiques publiques en matière de zones humides.

5 - CONCLUSION

Le bilan de ces premiers mois d'existence nous apparaît positif avec une

- Montée en puissance de notre Conservatoire
- Importance des dossiers à traiter
- Mobilisation déjà importante de la base pour soutenir ses actions.

Philippe Grimonprez, Secrétaire Général

Plusieurs diapositives des différents sites où nous intervenons sont présentées, puis répondant à des questions précises posées à propos de l'étang des Landes, projet très ambitieux de notre jeune Conservatoire, une discussion s'engage. En voici quelques phrases clés :

 Daniel Beguin : "Le Ministère de l'Environnement ayant classé ce dossier prioritaire, un énorme pourcentage des crédits nationaux, réservés aux Conservatoires, lui a été attribué avec la somme de 800.000 F pour 1993. Ceci représente un premier pas qui devrait permettre une bonne articulation des financements des Collectivités Territoriales et de l'Etat".

- André Mavignet: "Le Conseil Général de la Creuse tient à utiliser au mieux la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles et il est prêt à soutenir notre action à partir du moment où d'autres partenaires s'engagent."
- Daniel Beguin : "Au sein d'Espaces Naturels de France existent des accords privilégiés avec des organismes bancaires, taux préférentiels, sponsor ...
- Jean Masdoumier: "Il faut convaincre les décideurs en termes économiques. Protéger des espaces est une stratégie economique."
- Pierre Desrozier: "C'est avant tout un problème d'implication locale : voir dans quelle mesure on peut organiser une activité touristique dans cet environnement et trouver un partenariat adéquat."
- Daniel Beguin: "A partir du moment où il y a un Conseil Scientifique, il lui appartient de juger dans quelle mesure l'aspect touristique est compatible avec la conservation du patrimoine. Ce n'est pas incompatible... Au titre d'Espaces Naturels de France, l'acquisition pourrait se faire en copropriété, et c'est une occasion à ne pas manquer. Il faut prendre des risques et être à la hauteur de nos ambitions."

Daniel Beguin nous présente ensuite le Conservatoire des Sites Lorrains créé en 1985, ses missions et son fonctionnement basé sur le partenariat, avec de multiples conventions (SAFER, Collectivités ...) et une implication marquée des agriculteurs, chasseurs et pêcheurs.

RAPPORT FINANCIER

A la demande d'Espaces Naturels de France, et pour assurer une certaine homogénéité entre les Conservatoires, la comptabilité a été tenue en partie double. Le résultat comptable, montrant un bilan d'exploitation positif de 291.093 F, est à considérer avec mesure, car ce bilan ne fait pas ressortir les location et acquisition de terrains réalisées au compte de l'année 1992, mais effectives au début de l'année 1993. Il s'agit en effet de :

- l'achat du Moulin du Cher pour la somme de 150.000 F
- la location des landes de Marcy pour le montant annuel de 10.412 F

Il apparaît également au vu de la répartition des produits que la source des revenus devra être diversifiée.

: Ventes de	marchand.:	FA :	0: F	В:	0:	FC	:	0:
: Prod. ven	due biens.:	FD :	0: F	Ε:	0:	FF	:	0:
: Prod. ven	due servic:	FG :	0: F	н :	0:	FI	1	0:
: Chiffres	d'aff. net:	FJ:	0: F	K :	0:	FL	:	0:
: Productio	n stockée				:	FM	:	0:
: Productio	n immobilise	5a			:	FN	:	0:
: Subventio	ns d'exploit	tation			:	FO	:	464400:
: Reprises	sur amortis.	et provi	s., tran	sf. de d	harge:	FP		0:
: Autres pr	oduits (cot)	isations,	souscri	ptions)	:	FQ	1	9574:
+					+		+	
	TOTAL DE	ES PRODUIT	S D'EXPL	OITATIO	(I):	FR	1	473974:
•								
: Achats de	marchandis	es (y comp	ris droi	ts de do	uane):	FS	:	0:
: Variation	de stock (marchandis	es)			FT	:	0:
: Achats de	matière pro	em. et aut	res appr	ovis.(de	uane):	FU	:	13446:
: Variation	de stock (matières p	rem. et	approvis	.):	FV	:	0:
: Autres ac	hats et char	rges exter	nes			FW	:	68582:
: Impôts, t	axes et ver	sements as	similés.			FX	:	220:
: Salaires	et traitemen	nts				FY	:	71538:
: Charges s	ociales					FZ	:	27869:
: Dotations	d'exploit.	sur immob	ilis. au	x invest	is:	GA	:	1208:
: Dotations	d'exploit.	sur immob	ilis. au	x provis	ions.:	GB	:	0:
: Dotations	d'exploit.	sur actif	circul.	: aux p	rovis.:	GC		0:
: Dotations	d'exploit.	risques e	t charge	s:aux p	covis.:	GD	:	0:
	arges							16:
:	TOTAL D	ES CHARGES	D'EXPLO	ITATION	(II):	GF	:	182881:
					+		+	
: RESULTAT	D'EXPLOITAT	ION (I - I	I)			GG	:	291093:

Laurent Roux, Trésorier

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à nos statuts, un tiers du Conseil d'Administration est a renouvelé. Deux postes, cette année, faisaient donc l'objet d'un vote et les résultats furent les suivants :

- pour le représentant des associations de Corrèze qui souhaitait renouveler son mandat : sur 9 participants, il v eut 8 voix "pour" et 1 abstention.

- En ce qui concerne les membres individuels, se présentaient : Melle Nathalie Nouailler (30 voix), M. Philippe Grimonprez (28 voix) et M. Jean-Claude Verger-Pratoucy (1 voix).

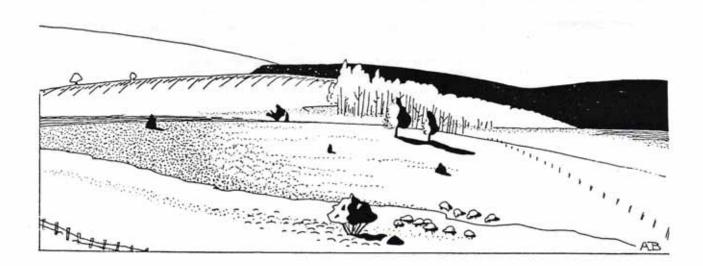
Le nouveau Conseil d'Administration s'étant réuni immédiatement après la clôture des votes, sa composition est donc la suivante :

- Bureau

Président, repr. les Associations de Protection de la Nature de Haute-Vienne LABIDOIRE Patrick Vice-Président, repr. le Conseil Général de Creuse COMMERGNAT Jean MOULY Marcel Vice-Président, repr. le Conseil Général de Corrèze Vice-Président, repr. le Conseil Général de Hte-Vienne REBIERE René Secrétaire, repr. les membres individuels GRIMONPREZ Philippe Secrétaire adjoint, repr. les membres individuels NOUAILLER Nathalie Trésorier, repr. les membres individuels VINCENT Michel DESROZIER Pierre Trésorier adjoint, repr. les Maires de Creuse

- Membres

repr. le Conseil Scientifique BARATAUD Michel repr. les Maires de Hte-Vienne BAYLE Jean-Marie repr. le Conseil Scientifique BIENVENU Jean-Michel repr. les Associations de protection de la nature de la Creuse CHAUSSADE Daniel repr. la DIREN Limousin DELBANCUT Patrice repr. la Fédération Régionale des Associations de Protection de la Nature LABIDOIRE Guy repr. les membres individuels MASDOUMIER Jean MASSIAS Jean-Pierre repr. les maires de Corrèze repr. le Conseil Régional du Limousin NOUAILLE Daniel repr. les Associations de protection de la nature de Corrèze SOULARUE Daniel VILKS Askolds repr. le Conseil Scientifique



NOUVELLES DES SITES

LANDES DE MARCY (ST-MERD-LES-OUSSINES - 19)

Les 8 et 9 Juin derniers, une quinzaine de bénévoles s'étaient donnés rendez-vous à Marcy pour installer une clôture à moutons de plus d'un kilomètre de long. Cet important travail a pu être réalisé grâce à l'aide de M. René Moratille (cf. compte-rendu Assemblée Générale) qui a activement participé au chantier en apportant ses compétences et en mettant son matériel agricole (tracteurs, enfonce-piquets,...) à la disposition du Conservatoire. Le Conseil Général de la Corrèze a, quant à lui, participé financièrement à cette opération d'entretien et de mise en valeur du paysage traditionnel du Plateau de Millevaches.

Dans cet enclos expérimental d'environ 4 hectares, comprenant lande à bruyère, lande tourbeuse et parcelle défrichée, ont été placées 25 brebis de race "Limousine", rustiques et adaptées à ce type de milieu. Celles-ci sont surveillées par M. Moratille.

Le Conseil Scientifique d'E.N.L. y entreprend une étude comparée sur l'évolution de la lande et la recolonisation par la callune d'une parcelle défrichée, suivant qu'elles soient soumises, ou non, au pâturage ovin.

De plus, sur certains secteurs de lande sèche, non colonisés par la Fougère aigle, la Callune pourra être exploitée par le Groupement d'Interêt économique "les Tisaniers" qui fabrique, à partir de cette matière première, des produits pharmaceutiques et cosmétiques.

La gestion de ce site nécessitera, à court ou moyen terme, l'extension du pâturage ovin sur des surfaces plus importantes. Rappelons que le Conservatoire à la maîtrise d'usage sur près de 40 Ha.

MOULIN DU CHER (SARRAN - 19)

Elles sont revenues!

Les abords du Moulin débroussaillés, une toiture neuve. Comment les occupantes estivales de ces lieux allaientelles réagir? Il a suffit d'attendre le mois de Mai pour avoir la réponse à notre question et dissiper les quelques inquiétudes qui auraient pu apparaître dans l'esprit de certains.

En effet, cette année, comme les années précédentes, le printemps a vu le retour des Grands Rhinolophes et des Murins à oreilles échancrées qui ont regagné la construction où ils se reproduisent depuis plusieurs années maintenant.

Chacun des niveaux du bâtiment accueille ses pensionnaires. En effet, selon la température extérieure et pour assurer leur propre thermorégulation, les chauves-souris s'installent soit directement sous les ardoises du toit, soit sous le plancher du premier étage, ou enfin dans les canaux souterrains.

Les femelles reproductrices; n'ont pas le choix, elles doivent mettre bas dans les endroits les plus chauds du Moulin pour garantir la survie des nouveau-nés qui dépendent uniquement de la température ambiante et ne peuvent assurer leur propre thermorégulation qu'à l'âge de deux ou trois semaines. Par la suite, les femelles n'allaitant plus et les jeunes sevrés rejoignent les femelles n'ayant pas participé à la reproduction, dans les niveaux inférieurs du bâtiment(souterrains, et même conduit de cheminée!).

A partir du mois d'Août, les femelles qui n'ont plus de jeunes à charge quittent le site de reproduction pour rejoindre de nouveaux gîtes.

Toutes les personnes intéressées par la vie de ces charmantes locataires et l'entretien du site sont invitées à se rendre sur place le weck-end du 15 août prochain (cf. ci-après).

DES ACTIVITES POUR VOUS

WEEK-END CHAUVES-SOURIS

Espaces Naturels du Limousin vous invite à un week-end consacré à l'étude des chauves-souris du Moulin du Cher et à une action "légère" d'entretien du site (préparant le chantier de bénévoles de l'automne prochain). Celui-ci se déroulera du Vendredi soir 13 Août au Dimanche 15 Août prochains.

Deux types d'activités vous seront donc proposées :

Participation active au programme d'étude scientifique mené par Michel Barataud, portant sur le territoire de chasse du grand Rhinolophe et qui fera ultérieurement l'objet d'une publication. Pour cela, les participants disposeront d'un décodeur d'ultrasons et seront, dans un premier temps, postés aux abords du Moulin afin de définir les directions dans lesquelles les chauves-souris se dispersent. Ensuite, un peu plus tard dans la nuit, les personnes, toujours munies de décodeurs, parcourront des transects dans un rayon le plus important possible autour du site.

Petits travaux aux abords de la maison du meunier et premières interventions sur le four à pain, avec notamment l'installation de bâches pour la mise hors d'eau de celui-ci.

Durant ces deux jours, les travaux n'occuperont qu'une place restreinte et durant la journée les participants pourront découvrir le magnifique site des Monédières.

Voilà une bonne idée de mini-séjour nature, actif et convivial!

Conditions pratiques:

Les repas seront tirés du sac, mais les personnes qui le souhaitent pourront profiter des auberges du massif des Monédières.

Le camping sauvage est possible dans la prairie attenante au moulin, sur les rives de la Corrèze. Prévoir des bottes ou de solides chaussures et, selon les possibilités de chacun, du petit matériel (faux, pelle, serpe,...). Rendez-vous sur place, à partir du Vendredi soir.

CHANTIER DE JEUNES BENEVOLES

Les journées présentées précédemment serviront de préparation à un chantier de jeunes bénévoles (auquel sont également conviés les moins jeunes!) qui se déroulera durant les vacances scolaires de la Toussaint et au cours de quelques week-ends du mois de Novembre 1993. Cette opération organisée grâce au soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Environnement s'orientera, elle aussi, dans deux directions : travaux d'entretien et découverte de la nature.

Au cours de ce chantier, des travaux seront effectués dans la Maison du meunier dont l'intérieur sera nettoyé et certaines huisseries seront réparées. Nous verrons également dans quelles mesures l'ancien four à pain, élément important du patrimoine bâti, pourra être remis en état. Le Débroussaillage aux abords des bâtiments se poursuivra.

Une partie de l'emploi du temps sera consacrée aux activités de découverte de la nature grâce à des sorties sur le terrain, encadrées par des spécialistes.

Pour tous renseignements, contactez Espaces Naturels du Limousin

LES JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT 1993 - BILAN

Cette année le Conservatoire a participé aux Journées de l'Environnement en organisant deux sorties de découverte des milieux naturels:

La première s'est déroulée le Dimanche 6 Juin sur le site de Marcy (St-Merd-les-Oussines). 50 personnes ont ainsi pu faire connaissance avec le Conservatoire et découvrir, in-situ, l'action qu'il mène pour la gestion et la sauvegarde des milieux naturels ou traditionnels du Limousin.

La seconde à eu lieu le Dimanche 13 Juin sur la Butte de Frochet (Bussière-Boffy) et la Lande de Cinturat (Cieux) où les courageux qui ont bravé les mauvaises conditions météorologiques ont pu bénéficier des explications de divers spécialistes (botanistes, ornithologues,...). Celle-ci était organisée en collaboration avec l'Association Universitaire Limousine pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (A.U.L.E.P.E.), et l'Association de Découverte des Monts de Blond.

BIENTOT UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE POUR L'ETANG DES LANDES

L'étang des Landes, seul site du Limousin où l'on puisse encore observer et étudier un milieu aquatique aussi riche, tant du point de vue botanique qu'ornithologique, constitue un des "trésors du patrimoine naturel" qu'il convient de préserver. Son acquisition par Espaces Naturels du Limousin assurerait la pérennité de ce site et faciliterait son ouverture au public, mais elle nécessite la mobilisation de capitaux très importants (6 MF, TTC); Conformément à "l'esprit et aux méthodes Conservatoire", un cofinancement entre le Ministère de l'Environnemnt, le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Creuse et des partenaires privés est donc mis en place.

Aujourd'hui, pour que le partenariat soit complet et pour être sûr que l'Etang des Landes demeure à tout jamais un site exceptionnel, fleuron du patrimoine naturel limousin, le Conservatoire fera appel à vous par l'intermédiaire d'une souscription publique qui sera lancée très prochainement.

Nous espérons qu'un formidable élan de solidarité se mettra en place et que, grâce à vos dons, vous participerez à l'acquisition de ce site naturel vieux de plusieurs millions d'années.

BULLETIN D'ADHESION (A DISTRIBUER A VOS AMIS) MEMBRES INDIVIDUELS

NOM, Prénom ADRESSE	
CODE POSTALVILLE	
Déclare adhérer à "ESPACES NATURELS Den tant que :(cocher la case correspondante) ■ Individuel □ ■ Couple □ et verse ma cotisation annuelle de	■ Membre Bienfaiteur □
le	Signature
Montant des adhésions our l'année civile : couple : 150 F Membre	Individuel: 100 F Bienfaiteur:300 F minimum

ASSOCIATIONS

NOM de l'ASSOCIATIO ADRESSE	N			
CODE POSTAL	VILLE_			
NOM et PRENOM du PI	RESIDENT			
Déclare adhérer à "ESPA	CES NATURELS D	U LIMOUSIN" pour l'année		
		(voir montant ci-dessous)		
le		Signature		
Montant de l'adhésion pour	l'année civile : 300 F			

Pour les Communes et Groupements de Communes, s'adresser directement au Conservatoire

ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN

Ferme de l'Echo - Domaine des Vaseix - 87430 Verneuil sur Vienne tél : 55.00.18.30